

Pilotage des risques de l'entreprise

RS2494 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313n
Formacode(s)	41036
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Avec l'entrée en vigueur le 1er janvier 2013 de la directive cadre Solvabilité II, l'identification et le pilotage des risques sont devenus une priorité pour les entreprises du secteur de l'assurance. Dans la lignée de Bâle II, l'objectif de Solvabilité II est de mieux adapter les fonds propres exigés des compagnies d'assurance et de réassurance avec les risques que celles-ci encourent dans leur activité.

Mais au-delà de l'aspect purement réglementaire, la maîtrise des risques permet aux entreprises du secteur d'améliorer significativement leur rentabilité et de tendre vers la haute performance. En raison même de la nature de leurs activités et d'un environnement concurrentiel mondial, elles se doivent de développer des modes opératoires globalisés pour exploiter un flux complexe d'informations et prendre des décisions éclairées, nécessaires au pilotage de leurs activités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définition d'une stratégie globale de management des risques

Etablir un système global de management des risques, pour permettre de ne pas les traiter différemment selon la culture technique

Elaborer une charte de maîtrise des risques applicable de façon transversale dans l'entreprise

Organiser la fonction de Risk- Manager

Assurer la centralisation et l'homogénéisation des flux d'information

Développer le travail en réseau avec une approche collaborative

Gérer les interrelations entre la fonction Risk-Manager et les services connexes pour optimiser le partage de responsabilités.

Gérer la relation avec la Direction financière de l'entreprise

Organisation des actions liées au pilotage des risques

Accompagner et superviser les opérationnels, pour faciliter la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques dans l'entreprise.

Superviser et valider

les plans d'actions pour répondre des résultats devant la Direction Générale

Prévention et protection des risques de l'entreprise

Elaborer la démarche de prévention et de protection des risques

Evaluer la pertinence de la démarche de prévention et de protection des risques sur les zones de risques identifiées pour valider sa mise en œuvre

Intégrer dans la démarche de prévention et de protection des risques

des solutions d'optimisation des moyens techniques, humains et financiers pour renforcer les résultats attendus et réduire les écueils et difficultés rencontrés.

Identifier les indicateurs pertinents des risques pour permettre l'atteinte des objectifs de prévention et de protection.
Déterminer les indicateurs de suivi selon les potentiels d'occurrence des risques, leurs criticités et leurs impacts pour les apprécier et les mesurer.

Gestion des incidents liés aux risques

Définir les actions curatives

pour traiter les incidents des risques

avérés selon leurs natures

Définir de nouvelles actions préventives à partir des incidents répertoriés pour optimiser la prévention et la protection des risques.

Mettre en œuvre les actions correctives pour réduire les risques rencontrés.

Veille liée aux risques

Exploiter les informations liées à la veille externe et interne pour maintenir ou adapter son organisation de prévention et protection des risques.

Evaluer les nouveaux risques identifiés, par la veille externe, pour les intégrer dans la démarche générale de prévention et de protection.

Définition d'une stratégie globale de management des risques

- Etablir un système global de management des risques, pour permettre de ne pas les traiter différemment selon la culture technique
- Elaborer une charte de maîtrise des risques applicable de façon transversale dans l'entreprise
- Organiser la fonction de Risk- Manager
- Assurer la centralisation et l'homogénéisation des flux d'information
- Développer le travail en réseau avec une approche collaborative
- Gérer les interrelations entre la fonction Risk-Manager et les services connexes pour optimiser le partage de responsabilités.
- Gérer la relation avec la Direction financière de l'entreprise

Organisation des actions liées au pilotage des risques

- Accompagner et superviser les opérationnels, pour faciliter la mise en œuvre d'une gestion efficace des risques dans l'entreprise.
- Superviser et valider

les plans d'actions pour répondre des résultats devant la Direction Générale

Prévention et protection des risques de l'entreprise

– Elaborer la démarche de prévention et de protection des risques

–Evaluer la pertinence de la démarche de prévention et de protection des risques sur les zones de risques identifiées pour valider sa mise en œuvre

- Intégrer dans la démarche de prévention et de protection des risques

des solutions d'optimisation des moyens techniques, humains et financiers pour renforcer les résultats attendus et réduire les écueils et difficultés rencontrés.

- Identifier les indicateurs pertinents des risques pour permettre l'atteinte des objectifs de prévention et de protection.
- Déterminer les indicateurs de suivi selon les potentiels d'occurrence des risques, leurs criticités et leurs impacts pour les apprécier et les mesurer.

Gestion des incidents liés aux risques

- Définir les actions curatives

pour traiter les incidents des risques

avérés selon leurs natures

- Définir de nouvelles actions préventives à partir des incidents répertoriés pour optimiser la prévention et la protection des risques.
- Mettre en œuvre les actions correctives pour réduire les risques rencontrés.

Veille liée aux risques

- Exploiter les informations liées à la veille externe et interne pour maintenir ou adapter son organisation de prévention et protection des risques.
- Evaluer les nouveaux risques identifiés, par la veille externe, pour les intégrer dans la démarche générale de prévention et de protection.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Aucun

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.esassurances.com>

Lien drop box

<https://www.dropbox.com/sh/v832xgeni81f0b1/AABVtmHjw04Wgo2H4RzmNfq5a?dl=0>

Avec les éléments suivants :

- Référentiel de compétence et de certification
- Lettres des entités utilisatrices
- Modèle du référentiel de compétence

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2494/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	2 400 €
Coût moyen par dossier	1 200 €
Durée moyenne	21 h
Période	06/2021 – 12/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.